**FICHE 1.3.2 *(version 2017)***

**STRUCTURER UNE ACTION COORDONNEE A L’ECHELLE INTERCOMMUNALE EN MATIERE DE SANTE , NOTAMMENT DE SANTE MENTALE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 1**  **Axe 3** | **Enjeu : Coordonner l’action santé sur le territoire et avec les enjeux de cohésion sociale** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Le CUCS 2007-2014 intégrait deux objectifs sur le volet santé : la réduction des inégalités territoriales d’accès aux soins et le développement de la prévention. * Chaque territoire a développé des actions dans ce sens. Mais on peut constater une faible connaissance mutuelle des actions des partenaires, notamment sur le champ de la santé mentale, problématique persistante sur les territoires. * Lors du diagnostic, les acteurs (ARS, Villes) s’accordent à dire qu’il manque des indicateurs consolidés sur l’état de santé des habitants des quartiers : mortalité, morbidité, santé de la mère et de l’enfant, santé mentale, maladie chronique. Le vieillissement de la population sur les territoires incite à explorer cet aspect des connaissances et à mettre en place des solutions adaptées. * Le volet santé n’a pas fait l’objet de coopération ni de structurations partenariales au niveau agglomération, une des conditions d’implication de l’ARS sur le territoire. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Construire une culture commune santé sur le territoire * Favoriser la mise en réseau des intervenants et développer de nouvelles méthodes de travail * Partager les problématiques et les solutions apportées sur chacun des territoires, notamment sur la question de la santé mentale et du vieillissement des populations * Favoriser une meilleure insertion des personnes en situation de souffrance psychique dans la Ville |
| **Réalisations attendues** | * Mettre en place une coordination santé, notamment sur la santé mentale * Soutenir la Semaine d'Information sur la santé mentale (SISM) * Consolider et créer des supports de sensibilisation sur la santé mentale à destination du public (consolidation des supports ressources développés par les institutions, appui à la construction collective de documents d'information) |
| **Effets attendus** | * Faire évoluer les représentations professionnelles de chaque corps de métier * Faciliter le traitement de situations délicates par un lien plus facile entre professionnels * Faciliter l'accès ou le maintien au logement, au travail, à la vie sociale des personnes en souffrance |
| **Echelle Territoriale** | Les quartiers prioritaires de la Métropole (voire le territoire des quatre communes signataires du contrat de ville sur certaines actions) |
| **Animateur** | Tours métropole Val de Loire |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Partenaires : Villes, bailleurs, CCAS, Conseil départemental, CHU et Secteur psychiatrique, Maison des adolescents, FRAPS, UNAFAM, ARS…  Dispositifs mobilisables : |
| **Financements mobilisables** | Sur l’animation :  Sur les actions : le contrat de ville, appel à projets de l'ARS |
| **Calendrier** | Démarrage en 2016 ? |
| **indicateurs de réalisation** | Nombre de réunions du groupe thématique santé  Nombre de partenaires mobilisés  Nombre de supports ou d’actions de communication réalisés  Nombre de projets communs à au moins 2 villes |
| **Indicateurs d’effets** | * /Faire évoluer les représentations professionnelles de chaque corps de métier  et /Faciliter le traitement de situations délicates par un lien plus facile entre professionnels : facilitation du dialogue entre professionnels suite à la mise en place de la coordination (contact plus facile…) * Résorber des situations de fragilité et d'exclusion (logement, emploi, vie sociale...) : nombre de situations de rupture évitées (sous réserve de la disponibilité des données). * Augmentation des prises en charge et amélioration de leurs suivis |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | 1.3.1 FAIRE CONNAITRE L’OFFRE DE SANTE  AUX HABITANTS ET AUX OPERATEURS DE PROXIMITE  1.3.3 REALISER UN DIAGNOSTIC  Lien avec le projet de Conseil local en santé mentale (CLSM) porté par Tours métropole |